



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

*La Ministre*

NOTE CIRCULAIRE N° ~~004~~ /MINESU/CAB.MIN/SASM/MMK/2025  
DU ~~03~~ /~~02~~ /2025 A L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DES CHEFS DE  
CONFÉRENCES ET SOUS-CONFÉRENCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET UNIVERSITAIRE.

**CONCERNE : DISPOSITIONS PRATIQUES POUR L'ENCADREMENT DE LA  
COMMUNAUTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET  
UNIVERSITAIRE DURANT CETTE PÉRIODE DE GUERRE  
D'AGRESSION À L'EST DU PAYS.**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des Conférences et Sous-Conférences des Chefs  
d'Etablissements,**

Subsidiairement aux Notes Circulaires n°002 et 003/MINESU/CAB.MIN/SASM/MMK/2025  
du 27 et du 29 janvier 2025 prises, par mes soins, en exécution de l'Instruction du **Président  
de la République, le Commandant Suprême des FARDC, Son Excellence Félix-Antoine  
TSHISEKEDI TSHILOMBO**, sur la mobilisation générale en soutien aux vaillants militaires  
et WAZALENDU engagés au front ainsi qu'à la population dans les zones de combats, les  
membres de la communauté de l'ESU y compris, il est impérieux de prendre des dispositions  
idonees et les relayer auprès de vos Conférences et Sous-Conférences, en vue d'encadrer les  
Membres de la Communauté de l'ESU.

A ce titre, je vous enjoins de :

- 1) Prendre les mesures d'exécution des directives édictées par les Notes Circulaires  
susmentionnées, à travers la convocation régulière des réunions des Chefs  
d'Etablissements, Membres de vos Conférences respectives pour dégager des lignes de  
conduite uniformes à suivre. Un rapport circonstancié devra me parvenir en toute  
confidentialité et célérité quant à ce.

Pour ce faire, il est particulièrement question d'encadrer, par des mécanismes  
transparents et rapides, la collecte des fonds sur terrain au plus tard le 17 février 2025 et  
son acheminement à mon Office, le 19 février 2025, par monnaie électronique au  
numéro 082 12 23 838, en vue de sa canalisation auprès des FARDC et à nos  
populations affectées, par le biais des instances attitrées du Gouvernement, en date du  
20 février 2025 ;

- 2) Gérer les Membres de la Communauté de l'ESU dans vos entités respectives,  
particulièrement les étudiants qui constituent, en cette période, les potentiels cibles de  
manipulations par l'ennemi, sous le fallacieux prétexte des marches pacifiques ou

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) : 6-8, Boulevard Colonel TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : cabetesurs\_rdc@yahoo.fr

autres actions du genre, dont les finalités ne cadrent nullement avec les mouvements citoyens ou républicains dignes, qui ne visent que la paralysie de l'économie par des actes de sabotage et vandalisme à commettre, par les non étudiants.

Ainsi, vous devez donc dénoncer tous ceux qui sont prêts à céder à cette manipulation de l'ennemi et, le cas échéant, les mettre hors d'état de nuire par des mesures tant au niveau de notre sous-secteur que de la réglementation générale ;

- 3) Canaliser les apports scientifiques des Etablissements par la motivation du personnel académique et scientifique, et transmettre, en urgence, les pistes, les techniques et les solutions idoines pour contrer l'ennemi.

De ce qui précède, j'en appelle à la prompt réaction de tous en vue du bon encadrement des directives déjà prises et surtout de faire échec au plan de l'ennemi visant la manipulation des membres de la Communauté de l'ESU, particulièrement des étudiants.

**« LA PATRIE OU LA MORT ».**

Fait à Kinshasa, le **03 FEV 2025**

**Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse**

